

DÉCLARATION

LE STTP SOLIDAIRE DES PÊCHEURS DE HOMARD MI'KMAQ

Le STTP est solidaire des pêcheurs de homard mi'kmaq qui revendiquent leur droit de pêche issu de traités pour en tirer une subsistance convenable. Le STTP condamne aussi les actes blessants et haineux commis par des pêcheurs non autochtones et leurs alliés. Les peuples autochtones, qui font valoir leurs droits légaux et traditionnels de pêche, ne devraient pas être confrontés à la violence et à la haine.

Pour parvenir à une société fondée sur l'équité, l'égalité et la justice, la réconciliation avec les peuples et les communautés autochtones est plus que jamais nécessaire. Et elle ne sera possible que si nous respectons les traités, comprenons le contexte de leurs luttes et dénonçons l'oppression et la violence.

Jusqu'à l'arrivée des colons, qu'ils ont accueillis, les peuples autochtones ont occupé les terres sur lesquelles nous vivons. Ces terres et leurs ressources leur ont été enlevées de force par ces mêmes colons, qui ont aussi envoyé leurs enfants dans des pensionnats et nié leurs droits fondamentaux.

Les membres de la Première nation de Sipekne'katik se battent pour défendre leur droit de pêche, conformément aux traités que leurs ancêtres ont signés, il y a 260 ans, avec les Britanniques. Le STTP reconnaît que les communautés mi'kmaq ont le droit de pêcher pour s'assurer une subsistance convenable. Ce droit est protégé par les traités et confirmé par la Cour suprême dans l'arrêt Donald Marshall de 1999. Les droits issus de traités sont aussi enracinés dans le droit canadien puisqu'ils sont inscrits dans la Constitution.

Appuyer les Premières Nations mi'kmaq dans leur lutte pour la justice et le droit de vivre dans la dignité fait partie du travail du STTP en vue de créer un monde où règne l'égalité. Notre appui fait partie de la réconciliation. Et celle-ci exige la création de nouveaux rapports entre les Autochtones et les non-Autochtones et la mise en œuvre des 94 appels à l'action que la Commission de vérité et réconciliation a publiés en décembre 2015.

Nous devons reconnaître les injustices passées imposées par les colons aux peuples autochtones et reconnaître les répercussions qui aujourd'hui découlent de la colonisation. Nous devons dénoncer ces injustices et travailler à les réparer. Nous pourrons alors aller de l'avant vers un avenir meilleur. C'est dans cet esprit que le STTP exprime sa solidarité avec les pêcheurs de homard mi'kmaq.

.../2

VOICI QUELQUES GESTES QUE VOUS POUVEZ POSER :**1. Faites un don en argent**

- **Frontlines Credit Union** : virement électronique à 752frontline@gmail.com
- **Premières Nations Sipekne'katik** : virement électronique à monicah@sipeknekatik.ca (on peut aussi utiliser Paypal)

2. Envoyez une lettre ou un courriel à votre députée ou député fédéral ou lui passer un coup de fil :

Dites-lui que vous appuyez les Mi'kmaq et demandez que le gouvernement prenne des mesures pour protéger les pêcheurs et s'opposer à la violence à leur endroit et à leur criminalisation.

3. Participez à une action – Les sympathisants à la cause des pêcheurs mi'kmaq organisent des activités dans de nombreuses localités. Participez-y.**4. Informez-vous**

Pour les membres non autochtones, une partie de la réconciliation consiste à se renseigner et à acquérir une perspective historique. Les conflits relatifs aux pêches existent dans la région de l'Atlantique depuis de nombreuses années. Apprenez-en davantage sur la crise de Burnt Church, par exemple, qui a secoué la région entre 1999 et 2002.

Renseignez-vous sur Clearwater, une entreprise qui, avec l'approbation du gouvernement, fait une pêche abusive des homards, et qui le fait en dehors des paramètres saisonniers de la pêche. Le PDG de Clearwater est l'homme le plus riche de la Nouvelle-Écosse.

Cette situation démontre clairement le fondement colonial de notre système juridique, le manque d'engagement du gouvernement envers la réconciliation et le peu d'égards envers les principes de conservation et de durabilité.

La Cour suprême du Canada n'a pas rendu une décision inébranlable dans l'affaire des droits de pêche issus des traités, contribuant ainsi à la formation d'alliances néolibérales entre le gouvernement et les sociétés.

Et qu'en est-il de la conservation et de la durabilité? Clearwater pratique la pêche de manière irresponsable en utilisant 6 500 casiers, ce qui est considérablement plus qu'un bateau de subsistance mi'kmaq, qui en contient à peine 50. Et Pêches et Océans Canada passe la situation sous silence.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

<https://lactualite.com/actualites/une-autre-communaute-micmaque-de-la-nouvelle-ecosse-lancera-sa-peche-au-homard/>

<https://www.acadienouvelle.com/actualites/2020/10/19/conflit-de-peche-au-homard-en-nouvelle-ecosse-ottawa-defend-les-mikmaq/>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736653/peche-autochtones-commerciale-homard-legalite-nouvelle-ecosse>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1740199/peche-autochtone-mikmaq-stocks-homard-etude>